

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an... \$3 00
Six mois... 1 50
Quatre mois... 1 00

L'ÉLECTEUR
JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES
Première insertion... Par ligne
Autres insertions... 80 10

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 17 MAI 1887

L'hon. M. Mercier et les citoyens de Québec

Le succès incroyable du banquet de samedi soir est encore le sujet général de la conversation dans les cercles de cette ville.

Québec a prouvé en cette circonstance qu'il sait improviser royalement. Ceux qui connaissent les difficultés de l'organisation de ces sortes de démonstrations ont peine à croire que cette affaire a été organisée en quatre ou cinq jours, ce qui est pourtant la stricte vérité.

Ils méritent à ce titre beaucoup plus d'éloges que nous ne pourrions l'exprimer. Mais en toutes choses il faut envisager le résultat pratique. Dans cette circonstance, il est considérable. La démonstration de samedi reflète admirablement le sentiment public, non seulement des citoyens de Québec, mais de ceux de la province entière.

Une autre considération tout aussi consolante à tirer de l'événement de samedi, c'est que le talent et l'honnêteté, méconnus pendant un temps, finissent toujours par triompher, et que le sens moral n'est pas encore assez décliné chez nous pour refuser aux hommes qui se dévouent à la cause publique l'unique récompense qu'ils attendent, celle de se sentir appréciés, compris et aimés.

Il est évident qu'une nouvelle ère — une ère de régénération, celle-là — est ouverte pour la province de Québec. Celui qui bat la marche dans cette voie nouvelle s'appelle Honoré Mercier.

Lettre parlementaire

Ottawa, 14 mai 1884.

Je ne dirai que quelques mots aujourd'hui de vos discours de samedi. J'analyserai les principales pièces lorsque le harnais sera sorti, dans ma lettre de lundi matin.

L'ex-ministre des finances n'a pas les qualités extérieures de l'orateur comme Sir Charles; mais il est de beaucoup supérieur comme logicien, comme penseur, comme homme de chiffres, ce qui n'est pas à dédaigner quand il s'agit d'un exposé financier.

Le but principal du discours de Sir Richard a été de prouver que l'administration actuelle, malgré les taxes considérables qu'elle a imposées, malgré la dette énorme qui pèse actuellement sur le pays, n'a pas réussi à développer les ressources naturelles du Canada et à augmenter sa population dans une proportion appréciable.

Le seul point sur lequel Sir John a réussi, celui qui a fait la seule ambition de sa vie publique, c'est de renforcer le parti conservateur. Il lui a fallu pour cela sacrifier millions sur millions du trésor public, l'honneur du Canada, et amener, par un système de corruption raffiné, la dénormalisation de l'opinion publique.

Cette politique de corruption a absorbé une grande partie des revenus du Canada, qui auraient pu être utilement employés au développement de ses ressources naturelles.

Pour donner à la chambre une idée de la valeur des calculs de Sir Charles Tupper et prouver que les espérances de ce grand homme ne sont que des illusions, Sir Richard a rappelé que le ministre des finances annonçait, il y a quelques années, pour 1891 une production dans le Nord-Ouest de 640 millions de minots de blé. Nous sommes

en 1887 et la production n'a atteint jusqu'ici que 5 millions. Cette erreur ridicule a fait rire la chambre à gorge déployée.

Les changements faits au tarif depuis 1879 sont au nombre de 540. Cette instabilité doit avoir été nuisible, dans une grande mesure, au commerce. Elle prouve en outre que le gouvernement s'est servi du tarif comme d'un engin de corruption pour séduire les diverses industries manufacturières en leur accordant, sur demande, des avantages spéciaux pour avoir leur influence.

Sir Richard a rappelé le tapage d'enfer que faisaient autrefois le ministre des finances et toute la presse conservatrice sur les déficits de l'administration McKenzie. Dans une seule année nous avons eu, en 1886, un déficit de beaucoup plus considérable que la somme réunie de tous les déficits de l'administration libérale.

Un fait alarmant, c'est la baisse constante dans les prix des céréales, des grains et de tous les produits de la ferme.

Ca n'empêche pas le gouvernement d'augmenter tous les ans les taxes qui pèsent sur la classe agricole. Si l'on compare la situation actuelle des cultivateurs avec ce qu'elle était il y a une dizaine d'années on arrive à la conclusion que les taxes sont augmentées d'environ 40 par cent pendant que les prix des produits sont diminués de 15 à 20 par cent.

Il n'y a pas de crise aujourd'hui dans le monde commercial; tout irait bien pour les cultivateurs, si la politique anti-nationale du gouvernement n'avait drainé leurs ressources pour favoriser quelques privilégiés manufacturiers ou compagnies de chemins de fer afin d'avoir leur support et leur influence en temps d'élection.

Sir Charles a fait distribuer un certain nombre de diagrammes ou tableaux, illustrant les progrès du pays sur certains points particuliers, comme l'augmentation des dépôts dans les diverses banques, la production de charbon, les assurances, les chemins de fer, etc.

Il aurait dû ajouter à cela, pour compléter, des tableaux indiquant: L'augmentation des taxes. La diminution des prix des produits agricoles. L'augmentation de la dette. L'augmentation des dépenses publiques.

Le complet fiasco sur l'im migration. En justice, il faudrait tout cela pour donner une idée exacte de notre situation financière.

Quelque chose de frappant, c'est que le volume de notre commerce, non seulement n'a pas augmenté depuis une quinzaine d'années, mais a diminué de plusieurs millions de piastres. Il était de \$57 par tête en 1873 et il n'est aujourd'hui que de \$42 par tête.

Comment concilier cela avec les vantardises des conservateurs sur le progrès du Canada depuis la Confédération. La population n'augmente rapidement que dans les bureaux publics et c'est là seulement qu'il y a augmentation dans les affaires.

En réponse à M. Guay, le gouvernement a répondu que M. Sheppard n'est pas remplacé et que la besogne d'inspecteur des postes pour le district de Québec est faite par M. Bourgeois.

Evidemment, il n'y a pas eu d'applications pour cette position!!!

Echos du banquet de samedi

Au nombre des personnes venues de loin pour assister au banquet de samedi, nous avons remarqué M. E. L. Pacaud, avocat C. R. d'Arthabaskaville et ancien bâtonnier général de la Province; M. Eugène Pouliot, avocat de la Rivière du Loup, M. Alfred Thibault, négociant de Montréal; M. F. Fontaine, notaire de Marieville.

Il y avait six vice-présidents: le Col. Rhodes, M. Owen Murphy, M. P. P., l'hon. John Hearn, l'hon. Ls. Archambault, M. C. Beausoleil, M. P., et M. Ch. Langelier, M. P.

Six immenses tables avaient été dressées pour l'occasion, à part la table d'honneur.

Voici le texte même des lettres et dépêches que nous n'avons pu publier hier:



HONORABLE HONORE MERCIER
CHEF DU GOUVERNEMENT NATIONAL

- Ottawa, mai 14.
A MM. PACAUD et PEMBERTON, Secrétaire Banquet Mercier, Québec.
Regrettons de ne pouvoir être présents. Sommes avec vous de cœur. Longue vie au gouvernement de Québec et à son digne chef!

Cher monsieur,
Je regrette infiniment qu'une indisposition assez grave me prive du plaisir d'assister au banquet offert à l'hon. M. Mercier. Tout de même, je me joins de bon cœur à ses nombreux amis pour le féliciter sur la brillante position qu'il s'est faite comme Premier Ministre de la Province de Québec. Veuillez offrir mes excuses.

Vous tout dévoué,
C. A. P. PELLETIER.
Ottawa, Ont., mai 14.

A l'hon. F. LANGELIER, Québec.
Regret I cannot be with you to join in honoring your guest. The young liberals of Ontario look upon him not only as the ablest premier Quebec has had, but as one of the most enlightened and patriotic of the Dominion of Canada.

Ce qu'on a particulièrement remarqué, c'est le décorum parfait qui n'a cessé de régner pendant tout le banquet. C'est un fait assez rare dans ces sortes de réunions pour mériter une mention spéciale. Il a fait l'admiration des étrangers, qui n'en revenaient pas de se trouver dans une si belle société de gentilshommes recrutée dans toutes les classes de notre population.

Nous demandons pardon aux convives des noms n'ont pas paru dans la liste que nous avons publiée hier. Nous savons qu'il y en a plus d'une cinquantaine dans ce cas, par suite du retard des personnes chargées de la vente des billets à nous transmettre leurs listes.

- Voici celles qui nous ont été remises depuis hier:
A
E. J. Angers, N. P.
B
P. J. Bazin, P. Boisseau, Th. Bédard, J. A. Bedard.
C
James Carrel, Côté, L. Ed. Côté, J. B. Charlebois.
D
P. Dignard, Dunn, F. M. Dechêne, Th. Dubé.
E
Auguste Edge.
F
P. Fiset, F. X. Feuiltaut.
G
J. E. Gingras.
L
Evariste Lemieux, Dr C. O. Lebel, Dr. C. E. Lemieux, Ed. Lebel, Lavoie, P. Legendre.

(Appl.) et sa réputation a dépassé les limites de notre Province, et à l'heure qu'il est, sa réputation s'étend, je puis le dire, depuis l'océan Atlantique jusqu'au Pacifique.

Nous avons ici ce soir, pour venir lui faire honneur, des députés des différentes provinces, de presque toutes les provinces de la Confédération. Et en premier lieu, permettez-moi de vous signaler un de nos plus brillants députés de la Chambre des Communes, M. Davies, de l'île du Prince-Edouard. (Appl.)

Je vous disais, messieurs, il y a un instant, que nous n'avions pas été complètement heureux dans les dernières élections, et s'il faut appeler les choses par leur nom, disons de suite que nous avons été défaits. Mais cependant, il s'est passé de beaux faits d'armes; nous avons remporté des victoires glorieuses. Mais s'il y a un homme aujourd'hui dans la Chambre des Communes qui a remporté la palme des palmes, c'est l'hon. M. Davies. (Appl.)

L'île du Prince-Edouard est représentée dans le Parlement fédéral par six sièges. Or sur six différentes batailles que M. Davies avait à livrer dans sa Province, il a remporté combien de victoires!

Il avait six batailles à livrer et il a remporté justement six victoires. (Appl.) A peine arrivé à l'âge d'Alexandre, comme Alexandre il ne lui reste plus rien à conquérir. (Appl.)

Nous avons également ici parmi nous pour représenter la province d'Ontario, notre ami M. Edgar. (Appl.) J'ai dit: notre ami, et je ne me suis pas trompé, car je vois à la façon dont vous accueillez le nom de M. Edgar, que ce nom ne vous était pas inconnu.

Laissez-moi vous dire de suite que M. Edgar est un des nôtres, un des nôtres par le cœur, un des nôtres par le sentiment, un des nôtres par les convictions. Il y a plus: M. Edgar est un des nôtres par la naissance et l'éducation. Car bien que résidant aujourd'hui dans la province d'Ontario, M. Edgar appartient à la Province de Québec par la naissance. Il est né dans la Province de Québec (Appl.) et il a reçu son éducation vis-à-vis de nous, dans la ville de Lévis.

Nous avons également pour représenter la province d'Ontario, M. Platt, député du comté de Prince-Edouard dans cette province. (Appl.) M. Platt est un Grit de l'eau la plus claire, et il est ici pour constater que les Grits d'aujourd'hui sont justement ce qu'étaient les Grits du temps de Baldwin, c'est-à-dire, des amis de la réforme et de la liberté. (Appl.) Enfin, nous avons pour représenter la Province d'Ontario, le berger de notre troupeau à la chambre des Communes, M. Trow. (Appl.) le berger de notre troupeau — si je parlais en Anglais, je dirais le whip du parti, mais le mot "whip" ne se traduit pas bien dans notre langue, au moins avec nos sentiments français, et je traduis ce mot-là par le mot "berger" plutôt que par tout autre. ... car la manière dont M. Trow nous conduit à Ottawa me fait dire que ce n'est pas un fouet qu'il a à la main, mais plutôt une houlette. (Appl.) Je regrette cependant de constater que jusqu'à présent la houlette du berger ne nous a pas conduits dans de bien gras pâturages; elle ne nous a conduits jusqu'à présent que dans des pâturages arides, mais que les pâturages fussent plantureux ou arides, la houlette nous a toujours conduits, comme le panache de Henri IV, sur le chemin de l'honneur et du devoir. (Appl.)

Discours de l'hon. M. Laurier au banquet de samedi

M. le Président, Messieurs et Mesdemoiselles,
J'ai certainement beaucoup de plaisir dans une circonstance comme celle-ci de répondre à la santé du Parlement fédéral. J'en aurais davantage, je dois le dire, si j'avais l'espérance... que les vœux que nous formons dans ce moment-ci puissent se réaliser même à une époque éloignée. Malheureusement, messieurs, c'est triste à dire, mais il faut bien le dire, la complexité du Parlement fédéral n'est pas tout-à-fait ce que, pour ma part, je voudrais et ce que vous voudriez qu'elle fût. La complexité du gouvernement fédéral n'est pas tout-à-fait la complexité de la Législature de la Province de Québec. Nous sortons d'élections générales, nous avons fait de notre mieux, mais enfin après avoir fait de notre mieux, la victoire nous a fait défaut. Nous n'avons certainement pas éparpillé nos efforts, et le chef du parti, l'hon. M. Blake, je regrette de le dire, y a presque complètement perdu sa santé. Que nous reste-t-il à faire?

En attendant, mon hon. ami M. Mercier tout-à-l'heure, une pensée n'est venue, c'est d'essayer de faire comme il a fait lui-même et de mettre la cause que nous défendons à Ottawa comme la cause défendue à Québec sous le patronage des dames. (Appl.) Si ce dernier moyen nous fait défaut, je désespère réellement du succès, mais en jetant un regard autour de moi, je constate d'avance que nous avons la qualité, et quand nous aurons le nombre, nous serons sûrs de la victoire. (Appl.)

Messieurs, vous le savez, il ne s'en manque pas de grand chose, mais cependant il s'en manque de quelque chose, la victoire nous a fait défaut, pas beaucoup, mais enfin assez pour que nous restions dans l'opposition. Si nous avions seulement eu quinze voix de plus... quinze voix, ce n'est pas beaucoup... mais si nous avions eu seulement quinze voix de plus du genre de celles qui sont venues ce soir des Provinces étrangères pour faire honneur comme nous à l'hon. M. Mercier, je dirais déjà: nous sommes victorieux.

Ceux des membres du Parlement fédéral qui sont venus ici pour faire honneur à notre hôte, le Premier Ministre de la Province de Québec, ne sont pas simplement ses amis personnels et ses amis politiques, mais ce sont aussi des députés distingués du Parlement fédéral.

Dans presque toutes les Provinces de la Confédération, le nom de M. Mercier, à l'heure qu'il est, je puis le dire, messieurs, sa blessure sa modestie, le nom de M. Mercier, à l'heure qu'il est, est dans la Province de Québec, suivant la belle expression anglaise "a household word".

Quant à l'hon. M. Mercier, que vous dirai-je? M. Mercier a parlé de moi-même en termes beaucoup trop bienveillants, je dois l'admettre, mais quant à moi, messieurs, je ne saurais ni pas me rappeler les services qu'il m'a rendus dans plus d'une occasion.

Il y a eu un temps qui n'est pas très éloigné où j'ai eu la curiosité ou la témérité d'attaquer ce qu'on était convenu d'appeler dans le temps la Caverne des quarante voleurs, et c'est mon ami M. Mercier qui m'a défendu.

fort dans l'opposition, mais nous savons aujourd'hui qu'il est encore plus fort dans le gouvernement. Il a dépassé l'attente de ses amis et l'attente de ses ennemis. Il a dépassé toutes les espérances que ses amis fondaient sur lui, et il a dépassé toutes les terreurs qu'il inspirait à ses ennemis. (Appl.) Ses amis l'admiraient avant le commencement de sa carrière ministérielle et à l'heure qu'il est ils l'admirent davantage.

Ses adversaires le craignaient, et aujourd'hui il est la terreur de ses adversaires. Pour eux ce sera, je l'espère, le commencement et le complément de la sagesse. (Appl.) Pour les adversaires de M. Mercier, je ne vois pas que ce soit autre chose qu'un complet anéantissement, et quand il leur restera un peu de vie, je ne crois pas qu'ils deviennent plus sages qu'ils ne le sont dans ce moment-ci. Mais enfin il est permis de leur pardonner la mauvaise humeur qu'il leur inspire, la mauvaise humeur qu'ils manifestaient cette après-midi dans l'Assemblée législative. Il est permis de leur pardonner, car enfin on ne peut pas se résigner à mourir, et ils avaient l'air de gens qui s'en vont bien vite à l'état de léthargie pour ne rien dire de plus.

Quant à la carrière de M. Mercier, je n'en dirai qu'un mot. Son sentier est droit devant lui, et je le vois s'éclaircir devant lui, en suivant ce sentier, je vois votre Province de Québec de plus en plus heureuse et triomphante. (Applaudissements prolongés.)

Hier soir, M. Downs, consul des États Unis à Québec, offrait un dîner superbe à quelques amis. Au nombre des invités il y avait les honorables MM. Mercier, Marchand, Longley, procureur-général de la Nouvelle-Écosse, McShane, Son Honneur le juge B. Caron, M. le colonel Duchesnay, M. A. L. Light et M. Ernest Pacaud. Côté des dames: Mesdames McShane, Marchand, Shehyn, Light, Duchesnay et Pacaud et mademoiselle Shehyn.

ÉCHOS DE LA CHAMBRE

Le bill des subsides a subi sa première lecture hier soir.

La prorogation aura lieu demain.

Mgr Lafèche assistait à la séance d'hier, sur le parquet de la chambre.

M. Desjardins s'étant de nouveau remis à brasser les chiffres hier, l'hon. M. Mercier lui a, d'un mot, coupé la parole.

Le député de Montmorency, dit-il, me le pardonnera bien; mais chaque fois que je l'entends parler finances, il me fait involontairement penser à un éléphant qui joue du piano.

Les voisins même de M. Desjardins ont eu toutes les peines du monde à garder leur sérieux.

Hier M. Eugène O'Rourke, secrétaire des chevaliers du travail, a eu une entrevue avec l'hon. M. Mercier et l'hon. M. McShane et a soumis la requête suivante:

Bureau de l'Assemblée numéro 114, Chevaliers du travail, Montréal, 11 mai 1887.

A l'hon. M. Mercier, Premier-Ministre de la province de Québec.

Monsieur,
Nous les soussignés, membres du Bureau de direction de l'Assemblée de district numéro 114, chevaliers du Travail, représentant 37 assemblées comprenant 17,000 membres de l'ordre en cette province, pétitionnons humblement votre gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de mettre en exécution l'acte intitulé: "Acte des manufactures de la province de Québec, de 1885."

Quoique nous n'ayons pas toutes les clauses, nous sommes d'opinion que la mise à exécution de cette loi serait avantageuse aux ouvriers et au public en général. En faisant droit à cette requête, vous confèrerez une grande faveur à la classe ouvrière de cette province. (Signé)

LE BUREAU DE DIRECTION.
La loi en question a été rédigée en vue d'empêcher que les enfants employés dans les manufactures ne soient minés physiquement et moralement par un travail excessif.

L'hon. M. Mercier a informé M. O'Rourke que de suite après la session le gouvernement prendra cette demande sous sa plus sérieuse considération.

Des copies enjolivées des résolutions concernant le Home rule ont été adressées au gouverneur général hier soir. Son Excellence devra les transmettre à Sa Majesté la Reine, à Parrnell, Gladstone et lord Salisbury. Deux copies, une française et l'autre anglaise, seront présentées à Sa Majesté.

Les journalistes se feront photographier cet après-midi à 2 h. 30 à la chambre par M. Roy, habile photographe de Lévis.

Feux de forêt

Le Pioneer Press, de St Paul, Minnesota, dit que deux ou trois cantons ont été dévastés par le feu le long de la rivière.

Dans le voisinage du Fer à cheval, les gens ont perdu leurs animaux et leurs maisons.

Dans le Michigan, les feux ont fait de grands ravages au nord du Reed City, le long du chemin de fer de Grand Rapids et de l'Indiana.

FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR

ANDRÉE

XVIII

Suite.)

— Cette lettre ! pensait-il ; ce brusque départ !... Mais s'il veut partir, c'est qu'elle le rappelle, c'est qu'elle l'aime !

Il se leva d'un bond et se précipita vers la chambre de Mareuil. Sur le lit étaient jetés les habits que Henri avait portés tout le jour et qu'il venait de quitter pour se mettre en tenue de théâtre. Jacques fouilla dans toutes les poches et ne trouva rien. Il ouvrit sans plus de succès les tiroirs de la commode, de la table, du secrétaire. Il commença à désespérer de découvrir la lettre, cette lettre dont il convoitait la possession avec une frénésie, lorsqu'il avisa dans un coin la malle de son ami. Elle était fermée ; mais il pensa que la clef devait faire partie d'un trousseau qu'il avait aperçu dans un coin du secrétaire. Il ne se trompa pas. Au fond de la malle, un coffret fermé était caché sous du liège ; aucune des clefs du trousseau n'allait à la serrure. Jacques l'emporta dans son atelier, courut à la pharmacie, décrocha une dague à la lame courte et forte, introduisit la pointe dans la rainure du couvercle, pesa légèrement sur le manche de l'arme ; un petit bruit sec avait été. Il ouvrit ; la lettre était là.

Jusqu'alors, Henriot n'avait pas eu un moment d'hésitation : il avait visité les poches, les tiroirs et la malle, forcé le coffret sans plus de remords que n'en éprouve en pareil cas un voleur de profession. Quand il n'eut plus devant lui qu'un morceau de papier à prendre dans une enveloppe déjà ouverte, le jeune homme eut honte de l'action indignée qu'il venait de commettre. Il restait là, debout, près de la table, couvrant des yeux cette lettre sans oser la toucher ; mais ce n'était pas l'honneur seul qui lui criait de ne pas aller plus loin. Il lui semblait entendre une voix douce et plaintive qui murmurait à son oreille : — Prends garde, ceci est irréparable !

Jacques fit quelques pas de long en large, puis brusquement saisit la lettre, l'ouvrit et lut :

« Que signifie ce départ ? Vous êtes fou, je pense. Si c'est d'amour, je vous excuse. Ne vous en a-t-il pas assez dit pour que vous sachiez combien votre présence m'est chère, in grati ! Quand vous étiez à mes pieds, vous ne parliez pas de me quitter ainsi ; ne vous en souvient-il plus ? Pourquoi me fuir ? Est-ce pour me punir de ne pas m'être assez dérobé ? Revenez ; si votre esprit est malade, je le bercerai de ma tendresse et des chansons que vous aimez. Hélas ! vous ; je ne sais pas à tendre et ne vous pardonnerai jamais de m'avoir pris pour Ariane. »

La lettre n'était point datée. Une fleur sèche, fixée au bas de la page par une épingle, remplaçant la signature. Le timbre de la poste, sur l'enveloppe, prouvait qu'elle avait été écrite dans les derniers jours de septembre : Jacques ne s'en aperçut pas.

Elle avait été adressée à Ronen ; la famille de Henri avait fait suivre à Rome, poste restante, car, en annonçant à son père qu'il partait pour l'Italie, Mareuil, ne sachant pas qu'Henriot mettrait une chambre à sa disposition, n'avait pas laissé d'adresser.

Une fois installé, il s'étoit enquis de prévenir sa correspondance lui avait donc été dès les premiers jours expédiée chez Jacques. En conséquence, il n'avait pas jugé à propos de passer à la poste restante, où le billet d'Andrée attendait près de deux mois.

Cette lettre éclairait plusieurs points que Jacques commençait à discerner vaguement sans parvenir à dissiper tout à fait l'obscurité que les enveloppait. Il comprenait maintenant et le silence obstiné d'Andrée, et les réticences de Mareuil, et ses explications embarrassées. L'histoire apparaissait dans toute sa noirceur ; il n'était pas jusqu'au voyage de Henri à Rome, jusqu'à son prochain retour à Paris, qui ne parussent ajouter à l'indignité de son conduite.

— S'il a quitté les Charmilles, pensait Jacques, c'est à la suite d'une querelle d'amoureux ; s'il rentre à Paris, c'est que la paix est faite. Dans l'intervalle, le misérable est venu ici pour endormir mes soupçons, me préparer à l'idée qu'Andrée ne serait jamais à moi.

La coïncidence malheureuse de la réception par Henri d'une lettre de la jeune fille le rappelant à Paris et de ce départ qu'il venait précisément d'annoncer au docteur, fournissait à Jacques une preuve écrasante de la duplicité de son ami. Il plia la lettre, avec plus de dégoût encore que de colère et la remit machinalement dans l'enveloppe. Une immense lassitude l'envahissait, un besoin de s'étendre, de ne plus penser, de se réfugier dans le sommeil, loin de turpitudes. Il se laissa glisser sur une chaise, et les deux coudes sur la table, la tête entre les mains, il pleura. Larmes viriles, qui coulent sans plaintes vaines, trop plein de cœur gonflés d'amertume qui se penchent silencieusement sur leurs amours ou leurs amitiés mortes !

Tout à coup il se redressa. Ses narines venaient de percevoir un parfum connu, cette senteur musquée qu'il avait respirée sur les mains d'Andrée au moment de la quitter et dont il se rappela que Mareuil lui avait appris le nom : de l'extrait de géranium. Dans le coffret ouvert, en effet, sous des papiers, il découvrit un gant et un mouchoir de femme. Alors il recommença la perquisition avec l'ardeur passionnée d'un amant que la jalousie torture et qui trouve une volupté cruelle à tout savoir. Il vit un cahier dont les feuilles étaient attachées par une valeur bien fanée et ne reconnut qu'avec peine l'écriture non formée de la jeune fille. Le souvenir d'une des lettres de Henri, où il était question de ce cahier, traversa son esprit : — Dès les premiers jours, pensait-il, j'étais donc trahi !

Puis ce fut un morceau de ruban, des fleurs desséchées, une photographie sur le revers de laquelle était dessiné à la plume un oiseau qui plane avec la devise : *Sursum* ! Enfin des maximes indones, des proverbes arabes, des citations d'Ossian, d'Longfellow, un fragment des *Nibelungen*, mis en vers, des essais de traduction de Heine, des remarques sur la musique de Wagner, des pensées de Maurice de Guérin, de Lamennais et de Proudhon. Mareuil avait eu la faiblesse de conserver non seulement les gages d'amitié qu'elle s'était plu à lui donner dans les derniers temps de son séjour aux Charmilles, mais même les témoignages du commerce intellectuel qu'ils avaient entretenu d'abord et où la littérature avait servi de déguisement à l'amour.

Toutes ces pièces accusatrices passaient l'une après l'autre sous les yeux de Jacques ; il reconnaissait ce qu'il avait appelé quelque temps auparavant, dans son langage d'artiste, la « manière » d'Andrée. Tel mot qu'il rencontrait lui rappelait un mot analogue dont elle s'était déjà servie autrefois avec lui. Il se lit amèrement :

— Cela ne varie guère. Moi aussi, j'ai des mouchoirs et des gants, une photographie et des fleurs séchées ! Plus de fleurs séchées même, comme plus ancien, et plus de croquis, comme peintre, moins de maximes, de pensées et de vers, n'étant pas littérateur ! Au demeurant, bien coup de procédé et peu d'imagination.

Il essayait de raiiler, mais l'ironie n'était point faite pour cette nature impétueuse, en qui toutes les émotions, douces ou violentes, sentiments ou sensations, se répercutaient jusqu'au fond même de l'être ; lentement, la colère montait en lui, dominant tout le reste, tristesse, humiliation, jalousie même. Il se chargeait de fureur, comme un nuage d'électricité avant l'orage.

Un pas retentit soudain dans le corridor qui mettait l'atelier en communication avec l'escalier. Jacques saisit un journal le déploya et l'étendit rapidement sur le coffret et les papiers épars, qui disparurent. Une clef grinda dans la serrure ; la porte s'ouvrit, et Henri s'arrêta sur le seuil, ébloui, au sortir de l'obscurité, par la clarté d'une grande lampe au pétrole, munie d'un réflecteur de métal, dont Jacques se servait pour éclairer son vaste atelier.

— Deja rentré dit-il à Henriot. Tu as eu tort de ne pas venir avec moi ; tu aurais entendu *Lohengrin*... C'est superbe ! ce Wagner a du génie.

— Ouï c'est ce que je lisais tout à l'heure.

— Ouï cela ?

— Peu importe.

— Ah !... Et que diable fais-tu depuis que tu es revenu de l'Académie ?

— Je ne suis pas allé à l'Académie. Je suis entré de bonne heure. Je l'attendais.

— Henri jeta un coup d'œil de côté et fit un pas vers la porte de sa chambre.

— Reste, dit Henriot ; j'ai à te parler.

— Tu es bien bien solennel, ce soir. Enfin, soit... Me permets-tu d'ôter mon paletot et de poser mon chapeau ?

— Si t'assied, croisa les jambes et attendit en tambourinant du bout des doigts sur le plastron enfoncé de sa chemise, afin de prendre une contenance, car l'éclat sombre du regard d'Henriot et certaines intonations dures de sa voix lui donnaient fort à penser.

— Je viens d'apprendre par Pascalucci que tu partais. Est-ce vrai ?

— Ouï... j'y songe depuis plusieurs jours.

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit alors ?

— Parce que j'étais encore hésitant.

— Et tu ne l'es plus maintenant ?

— Non.

— Depuis quand ?

— Ah ça, mais... c'est un interrogatoire ! dit-il en feignant de rire pour secouer le malaise qui commençait à le gagner. Sais-tu bien que tu ressembles tout à fait à un juge d'instruction.

— Es-tu bien sûr de ne pas ressembler, toi, à un criminel ? répondit Jacques sourdement, en se soulevant à demi sur la chaise, où il s'était placé à cheval, en face de Mareuil.

— Que signifie cette plaisanterie ?

— Que j'ai des soupçons contre toi, tu le me demande ce qui te rappelle à Paris, que je suis jaloux ennu...

— Qu'est-ce que tu vas faire là-bas ?

— Ne faut-il pas que je travaille, que je plaide ? me crois-tu millionnaire ?

Tapis, Prelarts, ETOFFES A RIDEAUX

SEULS AGENTS POUR HENDERSON & CIE,

Une des plus anciennes manufactures de Tapis de France, et universellement reconnue comme produisant les tapis les plus recherchés, les couleurs les plus nouvelles et les meilleures qualités.

L'assortiment est maintenant complet en tapis Bruxelles avec Bordures et Tapis d'Escaliers pour appartement.

Tapis Tapisserie aussi avec Bordures et Tapis d'Escaliers pour appartement.

Tapis d'Alfama et Tapis pour Escaliers.

Carreaux en Tapis Économique.

Carreaux en Tapis Oriental (très nouveaux).

Un choix très considérable de nouvelles étoffes pour rideaux.

Rideaux très nouveaux en Dentelles Canavas et Dentelle Gipsore.

Rideaux pour Escaliers.

Rideaux pour Fenêtres, Annexes.

Sommiers en fil de fer.

Lits en fer, Literie, etc, etc.

Couvertures et oreillers en Bedouin.

La vente des tapis résulte aux prix mentionnés plus bas, se continuera jusqu'à ce qu'ils soient épuisés.

Tapis Tapiserie, 27 et valant 22e

.. 26 .. 40

.. 28 .. 70

.. 30 .. 85

Tapis Bruxelles, 70 .. 1,00

.. 80 .. 1,00

GLOVER, FRY & CIE.

Manteaux imperméables, nouvel assortiment pour la saison. Ferme laquetry et autres, assorti très nombreux, depuis 200 à 2,000.

GLOVER, FRY & CIE

28 avril.

R. J. Latimer, Montreal, 92, McGill St.

Buggies de toutes sortes

Instrument d'Agriculture de toutes sortes

Voitures pour les fermes

— ET —

COFFRES DE SURETE

DE TOUTES LES GRAVURES

Chez P. T. LEGARE, 101, rue St-Vallier, St-Sauveur.

J & E

FROST & WOOD

SMITH'S FALLS, ONT.,

Manufacturiers d'instruments agricoles

ont le plaisir d'informer leurs amis et le public que leur stock de printemps est arrivé et peut être vu à leur magasin de commerce, etc. Ce stock consiste en : Machines à tisser à corde, en lances, râteaux, arroseuses, charmes en acier, herbes en acier, enrouleur combiné, bouleviseur, houe à cheval, moulin à beurre, etc., etc. Aussi en stock des engins, en modèles à l'air, moulin à moeller, moulin à café, planers et toutes autres machines dans cette ligne de commerce.

Aussi des instruments pour réparer les articles et machines.

SPECIALITE — LE "DUTTON", la plus grande invention du jour destinée à aguiliser.

Une visite des personnes ayant besoin d'articles, etc. se trouvent dans notre ligne de commerce et respectueusement sollicités.

W. A. ROSS, Administrateur, 30, rue St-Paul, Québec, J & E

28 avril

INDUSTRIE LAITIERE

Je suis heureux de pouvoir annoncer à mes pratiques et au public en général, que j'ai ouvert ma fromagerie le 25 MARS DERNIER, sous l'habile direction de Monsieur de l'année dernière. En conséquence, je puis garantir d'avance, la qualité et la bonne apparence du fromage, j'aurai toujours en mains des meules de 2, 5, 12 et 60 lbs. Les ordres sont reçus avec plaisir et la livraison faite avec soin et promptitude.

F. X. BERTRAND, MARCHAND

Ste-Croix de Lotbinière

21 avril 1887. E 1m

CADEAUX

Peignes, chaînes en or, en argent et en oxy.

Épingles montées en or et en argent.

Boutons en or pour manchettes, Épinglette, chaînes, etc.

Boîtes à toilette en plume et Écrins.

Boîtes à Cartes, Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes.

Articles en cuivre, Encriers, Couteaux à papier, etc.

Poignées, Jouets et Jeux.

G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAAR

34, rue de la Fabrique

L'apogée de la gloire

ET DES

Honneurs impériaux

Les harmoniums DOHERTY

Reconnus pour les meilleurs

W. DOHERTY & Co., manufacturiers, ont reçu une médaille et un diplôme pour les magnifiques harmoniums qu'ils ont exposés à l'Exposition Coloniale. C'est le plus grand honneur et le plus haute distinction qu'il soit possible d'accorder pour cette classe d'instruments.

Seuls agents autorisés pour la vente à Québec. BERNARD & ALLAIRE.

— AUSSI —

Seule agence à Québec des célèbres pianos R. S. WILLIAMS & SON, C. NEWCOMBE & Co., HENTZMAN & Co., WEBER & Co., STANLEY & Co., MOZART.

BERNARD & ALLAIRE

77-79, rue St-Jean, H.-V., Québec.

28 Communication par téléphone.

PENSION PRIVEE

Chambres à Louer.

Les personnes désirant une pension confortable ou louer des chambres meublées ou non, près du palais du Parlement, sont priées de s'adresser au no. 16, RUE DE LA PÉRIERRE, QUARTIER MONTREAL.

28 avril 1887.—Jno.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles Canadiennes et Américaines

1887 ARRANGEMENTS D'ETE 87

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers d'un ton de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par comparaisons étanches, surpassant les autres en force, rapidité et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Valeurs Commandant

PARSIAN 6100 (en construction)

SARMIAN 4650 Capt. J. Ritchie

POLYNESIAN 4100 Capt. H. Wylie

SARMIAN 3600 Capt. W. Richardson

PERUVIAN 3200 Capt. J. G. Bennett, R. N. B.

NOVA SCOTIAN 3400 Capt. R. H. Hughes

CASHIAN 3200 Capt. A. McDougall

CHICAGOAN 4000 Lt. R. Barrett, R. N. B.

SIBERIAN 4600 Capt. R. P. Moore

SORWEGIAN 3310 Capt. R. Carruthers

HIBERNIAN 3440 Capt. John Brown

NESTORIAN 2700 Capt. J. France

PRUSSIAN 3000 Capt. J. Ambury

SCANDINAVIAN 3000 Capt. John Park

HUNGARIAN 4000 Capt. J. Scott

ORGAN 4000 apt. C. J. Menzies

GRECIAN 300 Capt. C. E. Loggans

MANITOBIAN 3700 apt. W. Lalrzel

ALYAN 4000 Capt. John Kerr

PHOENICIAN 2880 Capt. D. McKillop

VALDENSIAN 2600 Capt. D. J. James

LUDWIG 2200 Capt. W. S. Main

NEWFOUNDLAND 1600 Capt. J. Myles

A ADIAN 1250 Capt. F. McGrath

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre.)

Ligne de la malle de Liverpool, London, derry, Québec et Montréal

De Liverpool De Derry Steamers De Québec

23 avril 29 avril PARSIAN 19 mai

5 mai 6 mai SARMIAN 26 "

19 " 20 " POLYNESIAN 9 juin

2 juin 3 juin PARSIAN 23 "

27 " 28 " SARMIAN 29 "

25 " 26 " POLYNESIAN 14 juillet

7 juillet 8 juillet PARSIAN 25 "

13 " 14 " SARMIAN 4 août

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

Cabine \$60.00, \$70.00 et \$80.00

intermédiaire (selon le confort) \$30.00

Entrepoint \$20.00

Service Extra de Liverpool, London, derry, Québec et Montréal

De Liverpool De Derry Steamers De Québec

22 avril 28 avril POLYNESIAN 15 mai

13 mai 14 mai CASHIAN 3 juin

27 " 28 " POLYNESIAN 17 "

17 juin 18 juin CASHIAN 24 "

1 juillet 2 juillet POLYNESIAN 22 "

22 juillet 23 " CASHIAN 28 août

A leur voyage de Québec, ces steamers se rendent directement à Liverpool.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

abonné \$50, 60 et \$70

intermédiaires (selon le confort) \$20

Entrepoint \$10

ROSE DE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

De Glasgow Steamers De Montreal, à Glasgow, le ou vers le

11 avril NORWEGIAN 8 mai

25 " CASHIAN 14 "

5 mai 6 mai POLYNESIAN 17 "

13 " 14 " CASHIAN 24 "

19 " 20 " POLYNESIAN 5 juin

Ces steamers ne transportent pas de passagers voyageant en Europe.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des États-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLAN, RAE & Co., Agents.

Avril 1887

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars dorciors sans transbordement entre Québec et New-York

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphragnog

Le et après LUNDI, le 22 NOVEMBRE 1886, les trains quitteront Québec :

Express-Départ de Québec par le bateau passer à 12 h. 30 p. m., de Lévis à 1 h. 10 p. m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 5 h. 25 p. m. ; arrive à Sherbrooke à 8 h. p. m. ; arrive à Newport, N.Y., à 10 h. p. m. ; arrive à Boston à 5 h. 20 a. m. ; arrive à New-York à 11 h. 45 a. m.

Les chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet circuleront jusqu'à New-York sans transbordement.

Mixte-Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. p. m. ; de Lévis à 2 h. 30 p. m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6 h. 40 p. m. ; arrive à St-François à 7 h. 45 p. m.

Les trains arrivent à Québec :

Express-Part de New-York à 4 h. 30 p. m. ; de Boston à 7 h. p. m. ; de Newport à 7 h. a. m. ; arrive à Lévis à 3 h. 15 a. m. ; arrive à Québec par le bateau-passeur à 5 h. 30 p. m.

Chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet marche de New-York à Québec sans transbordement.

Mixte-Part de St-François à 6 h. a. m. ; de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a. m. ; arrive à Lévis à 11 h. 15 a. m. ; et à Québec par le bateau-passeur à 10 h. 30 a. m.

Trains rapides, pas de délaï, beau paysage et voyageurs certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.

Le bagage est ét

